

BLANCS DE PROCEDURE

(FRENCH ONLY)

Ces formules ont été préparées, revues et corrigées avec soin de manière à concorder avec le Nouveau Code de Procédure Civile, entré en vigueur le 1er septembre 1897, et à pouvoir servir dans tous les districts.

Nous vendons n'importe quelle quantité sur le prix du cent. Veuillez indiquer dans vos commandes le numéro des blancs demandés.

Cour Supérieure et Cour de Circuit.

Par 100 copies.

	\$	c.
1—Déclarations pour Saisie-Gagerie par droit de suite.	2	00
2—Déclarations pour Saisie-Gagerie en expulsion.	2	00
3—Déclarations pour Saisie-Gagerie simple.	2	00
4—Actions sur comptes de médecins.	1	00
5—Actions sur comptes de notaires.	1	00
6—Actions pour frais d'avocats.	1	00
7—Actions sur billets protestés.	50	
8—Actions sur billets non protestés.	50	
9—Actions sur comptes (tous les cas).	50	
10—Déclarations pour Saisie-Arêt avant jugement, en mains tierces.	2	00
10½ Affidavits pour saisie-arêt avant jugement et fiats.	2	00
11—Affidavits pour Saisie-Revendication et fiats.	2	00
12—Déclarations pour Saisie-Revendication.	2	00
13—Déclarations sur Actions Hypothécaires.	2	00
14—Actions sur obligations.	50	
15—Oppositions afin de conserver.	2	00
16—Opposition afin de distraire ou d'annuler.	2	00
17—Défenses de paiement.	50	
18—Affidavits pour jugement.	50	
19—Avis d'amendement.	50	
20—Inventaire des pièces.	1	00
21—Motions et avis (en blanc).	1	00
22—Motions pour assigner par les journaux.	50	
23—Motions pour substitution et avis.	50	
24—Inscriptions pour preuve et audition (sans avis).	50	
25—Inscriptions pour preuve et audition (avec avis).	50	
26—Fiats pour exécution.	50	
27—Fiats pour brefs de Saisie-Arêt après jugement.	1	00
28—Avis aux parties de contester l'opposition.	50	
29—Inscriptions pour jugement de main-levée de la saisie et avis.	50	
30—Recus de Dossiers.	25	
31—Avis pour certiorari.	1	00